

EXEAT = Certificat de sortie de l'établissement
Classes de 3^{ème} SEGPA

L'exéat

**Document obligatoire, pour s'inscrire dans
un nouvel établissement**

ne peut être délivré aux élèves qui :

- ne seront pas en règle avec le paiement de la demi-pension,
- n'auront pas rendu la totalité des livres,
- ne se seront pas acquittés de la somme due pour des dégradations de manuel.

